

Nantes, le 24 juin 2024

**Monsieur le Président,  
Messieurs le Premier Ministre  
et le Ministre des Transports,  
lassés de devoir vous répéter encore et encore les mêmes  
explications, les mêmes preuves de l'inutilité du CT 2RM,  
les motards de la Loire-Atlantique  
vous demandent de répondre à ces**

## **X QUESTIONNEMENTS**

**I) Avez-vous des éléments significatifs** justifiant la mise en place d'un CT (contrôle technique) 2RM (deux-roues motorisé) obligatoire ?

**II) Envisagez-vous donc d'abroger le CT 2RM** comme le bon sens le voudrait ? Quand ?

**III) Comment expliquez-vous que le Conseil d'État** valide l'abrogation du CT « européen » initial (décret d'août 2021) en mars 2022, et que ce même Conseil d'Etat demande ensuite la mise en place d'un CT franco-français en octobre 2022 ?

**IV) Comment expliquez-vous que les mesures alternatives au CT européen**, validées par le gouvernement et acceptées tacitement par l'Europe, et visant à améliorer la sécurité des usagers en 2RM et les performances environnementales des 2RM aient été balayées par la décision du Conseil d'Etat d'octobre 2022, sans que M. Beaune ne réagisse pour le respect des décisions gouvernementales, fruits de la concertation avec les experts et les associations de motards représentatives ? Et M. Macron ?

**V) Annoncé à 50 Euros** par M. Beaune, il se situe déjà autour de 70 - 80 Euros ! Comment **les centres de CT peuvent justifier un tel tarif pour un contrôle visuel** ... que chacun d'entre-nous fait régulièrement ? Ne fait-on pas là face à un nouveau racket avec la complicité de l'Etat ?

**VI) Alors qu'il faudrait encourager chacun à s'équiper correctement, cette nouvelle taxe ne va t'elle pas justement dissuader les usagers 2RM de se protéger ?** Et aussi les

**Fédération Française des Motards en Colère de Loire-Atlantique**  
C/o Mutuelle des Motards

Cours des 50 Otages - 5, allée Duquesne - 44000 Nantes - Tél. : 06 63 81 67 34  
E-mail : [ffmc44@ffmc.fr](mailto:ffmc44@ffmc.fr) - Site internet : <http://www.ffmc44.org>

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

dissuader d'entretenir leur moto par effet de déresponsabilisation (homéostasie du risque) comme pour le CT voiture (d'autant que la même démarche de préparation au CT 2RM est dans les projets des concessionnaires) ? Dans un contexte inflationniste, le budget de l'utilisateur 2RM n'est pas extensible à l'infini ! L'Etat se retrouve donc complice de cette situation.

**VII)** En 2RM, nous sommes vulnérables ; le moindre choc est souvent corporel (pas de carrosserie), d'où les chiffres plus élevés de victimes que pour les voitures. Pourquoi, pour **une vraie volonté de sécurité, ne pas agir en facilitant l'équipement de protection** au lieu du CT (rappelons que moins de 0,3 % des accidents de 2RM sont dû à une défaillance technique) ?

**VIII)** Alors que les **dernières études de l'ADEME prouvent l'intérêt environnemental des 2RM**, que de plus en plus d'utilisateurs par volonté d'économie s'orientent vers les 2RM (CPF), le gouvernement ne souhaite pas leur faciliter les choses. Comment expliquez-vous ce choix politique ?

**IX)** Comme vous le savez les infrastructures sont mises en causes, voire responsables, dans 30 % des accidents des 2RM. Pourquoi **le gouvernement n'agit-il pas sur ce levier pour notre sécurité** ? Un CT 2RM ne réparera pas la chaussée, ne veillera pas au respect des règles et recommandations pour la conception des voiries par les gestionnaires.

**X)** Dans les mesures alternatives au CT 2RM, il était prévu la mise en place d'**une prime à la conversion écologique et l'homologation de la conversion à l'éthanol (E85)**. Que vont devenir ces 2 mesures ?

**Sachant pertinemment que vous êtes, Monsieur le Président, Messieurs les Ministres, parfaitement au fait de ce dossier injuste socialement, nous attendons de votre part des réponses précises et étayées.**

**Nous espérons n'avoir pas à adapter à votre gouvernement ce dicton de bon sens de nos campagnes : il est difficile d'apprendre à un âne et impossible à un troupeau d'ânes.**

**Nous sommes donc dans l'attente de lire vos réponses à ces 10 questionnements des motards de la Loire-Atlantique.**

**Les motards de la Loire-Atlantique continuent de refuser ce contrôle technique moto, inutile et coûteux !**

**Les motards de la Loire-Atlantique exigent l'abrogation de ce contrôle technique !**

Fédération Française des Motards en Colère de Loire-Atlantique  
C/o Mutuelle des Motards

Cours des 50 Otages - 5, allée Duquesne - 44000 Nantes - Tél. : 06 63 81 67 34  
E-mail : [ffmc44@ffmc.fr](mailto:ffmc44@ffmc.fr) - Site internet : <http://www.ffmc44.org>